

13 Seiichi Miyake

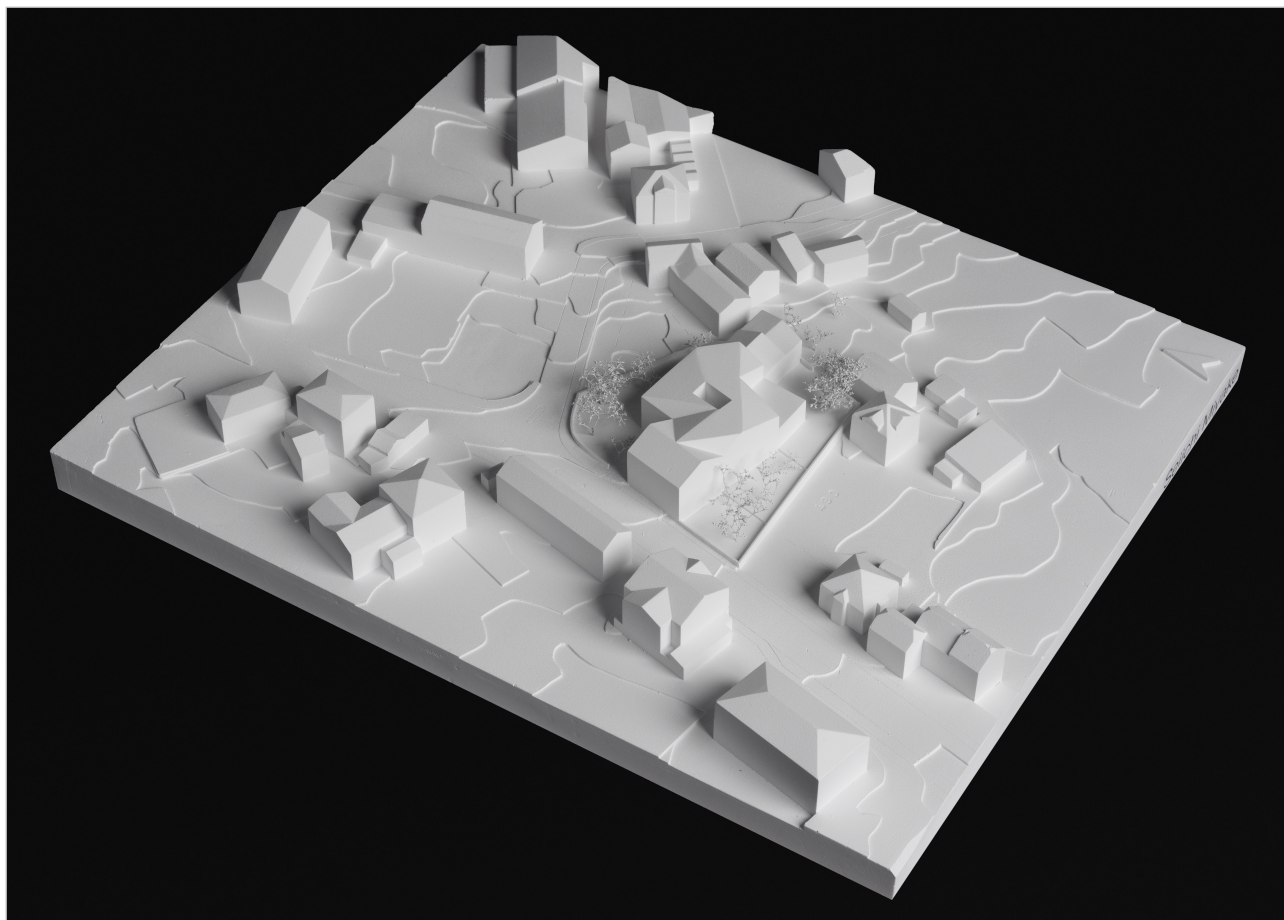
5. rang | 3. prix

Cheseauxrey Sàrl
Rue de la Blancherie 61
1950 SION

collaborateurs:
Alexandre Rey
Olivier Cheseaux
Emanuel Amaral

KBM Engineers SA
Rue de Lausanne 39
1950 SION

collaborateurs:
Jacques Fournier
Tor Lundström



13 Seiichi Miyake

Le projet propose de relier les bâtiments existants au moyen d'un nouveau corps central, intégrant à la composition l'enveloppe du bâtiment C, conservée et réinvestie d'une nouvelle structure intérieure. Le volume ainsi généré sépare clairement une face nord vouée aux accès (entrée publique, livraisons, stationnement) d'une zone extérieure privative au sud. Le trafic motorisé est strictement contenu sur la partie est du site, l'espace de manœuvre des véhicules de livraison demande toutefois à être vérifié.

Le traitement tout en plis des toitures promet une liaison fluide entre les différentes échelles et géométries présentes sur le site, qui s'affirme de manière convaincante dans le volume général. Au niveau du rapport aux alentours, l'angle sud-est de la salle polyvalente forme une excroissance en contradiction avec le parti compact du projet et péjore la qualité de l'espace extérieur autour du grand noyer.

L'organisation intérieure révèle quelques difficultés à gérer les proportions du volume: espaces publics étroits et profonds au rez (salle polyvalente et cafétéria), importants puits de lumière aux étages, qui allongent les voies de circulation au sein des unités de vie sans engendrer une réelle qualité spatiale. L'angle nord-ouest de l'unité de vie du troisième étage est fortement impactée par le biais de la toiture, un problème qui aurait justifié un traitement spécifique de cette partie du plan. La hauteur maximale selon règlement de construction étant déjà exploitée, il n'existe pas d'autre alternative. Le jury apprécie par contre la mise en valeur des lieux de travail des résidents (cuisine, ateliers buanderie, vélos et jardinage) qui tous bénéficient d'une implantation de plain-pied.

Le projet propose une démarche respectueuse des constructions existantes, avec une utilisation intensive de la construction en bois. Ce choix offre, du point de vue de la structure, certains avantages (comme la légèreté du bâti et le temps de construction réduit) mais induit également certaines complications techniques (comme les joints sismiques envisagés ou la construction à l'intérieur d'un bâtiment C). Si le choix de matériau est compréhensible en terme d'atmosphère et de développement durable, il n'est toutefois pas rassurant pour les responsables de la Fondation Domus, en raison des risques d'incendie liés aux comportement de certains résidents.

